

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DETACHEMENT
DEROGATOIRE DES BOETH
au terme de la période de détachement
organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie**

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 4 juillet 2024, à Annecy.

La séance est ouverte à : 15 H 32.
La séance est clôturée à : 16 H 30.

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET, **Présidente de la commission**
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**
(désigné par le Président du CDG 74)
- M. Patrice RUBIO, **Responsable du Service RH** de la mairie de Bons en Chablais

Après audition du candidat, la commission propose l'intégration sur le nouveau cadre d'emplois au terme de la période de détachement l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

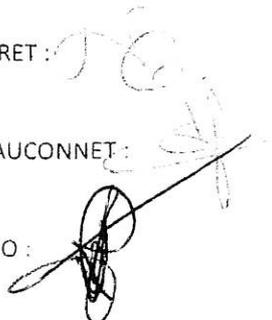
- Mairie de BONS EN CHABLAIS :

Nom	Prénom
RUCART	Domique

Fait à Annecy, le 4 juillet 2024 à 16 H 30

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET :
- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :
- Le représentant RH de la collectivité, Patrice RUBIO :



Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le :

Publié sur le site internet du CDG 74 le :

11 JUL. 2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.